

**Conseil de sécurité**

Distr.
GENERALE

S/23270
6 décembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETRE DATEE DU 5 DECEMBRE 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que l'Iraq a commis une série de violations du cessez-le-feu.

1. Le 4 octobre 1991, un groupe de 25 soldats iraqiens ont été observés au point de coordonnées géographiques 532-447 (carte de Sumar) alors qu'ils transportaient du matériel destiné au creusement d'une tranchée.
2. Le 7 octobre 1991, six soldats iraqiens ont été observés au point de coordonnées géographiques 880-135 (carte de Hahaleh) alors qu'ils creusaient un canal.
3. Le 7 octobre 1991, 11 soldats iraqiens ont été observés au point de coordonnées géographiques 291-821 (carte de Nahr-e-Anbar) alors qu'avec l'aide d'un camion et d'un chargeur ils posaient plusieurs pièges éclairants.
4. Le 10 octobre 1991, un groupe de soldats iraqiens, solidement armés, ont été observés alors qu'ils patrouillaient au point de coordonnées géographiques 857-179 (carte de Halaleh).
5. Le 11 octobre 1991, des soldats iraqiens ont creusé une tranchée avec remblai et posé des barbelés au point de coordonnées géographiques 977-658 (carte de Mehran).
6. Le 12 octobre 1991, à 14 h 15, des éléments contre-révolutionnaires venus d'Iraq ont fait feu sur les positions iraniennes au point de coordonnées géographiques 91-76 (carte de Siparuz). Six autres individus sont venus à bord d'un véhicule sur le lieu des affrontements pour prêter main-forte au premier groupe. Les gardes iraniens ayant riposté, le véhicule a été endommagé et les éléments contre-révolutionnaires ont battu en retraite en territoire iraqien. Deux gardes iraniens ont été blessés au cours de l'incident.
7. Le 13 octobre 1991, trois soldats iraqiens vêtus de blanc ont été observés alors qu'ils surveillaient le secteur au point de coordonnées géographiques 295-816 (carte de Nahr-e-Anbar).

8. Le 15 octobre 1991, un groupe de soldats iraqiens ont tiré une balle traçante au point de coordonnées géographiques 29-82 (carte de Nahr-e-Anbar).
9. Le 18 octobre 1991, à 21 heures, un groupe de soldats iraqiens se sont approchés des positions iraniennes au point de coordonnées géographiques 54-44 (carte de Sumar). Devant la riposte des gardes iraniens, ils ont battu en retraite en territoire iraquien.
10. Le 19 octobre 1991, deux soldats iraqiens ont essayé de s'infiltrer dans le secteur situé au point de coordonnées géographiques 507-777 (carte de Sizdeh). Devant la riposte des gardes iraniens, ils ont battu en retraite en territoire iraquien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Kamal KHARRAZI

